Après des mois de tergiversations et d'annonces souvent contradictoires et partielles, une note de 2 pages a émané la semaine dernière de la DGIS concernant la réforme des masters MEEF et des concours de recrutement des enseignants du second degré. Les points exposés sont actuellement particulièrement flous et les arbitrages ne sont pas tranchés ce qui place les équipes pédagogiques dans des injonctions de positionnement irréalistes. Plusieurs points, à ce stade, sont très préoccupants et justifient une opposition forte:

Le calendrier imposé est intenable : comment élaborer dans un délai de 4 mois une maquette sans connaître la nature des stages en alternance sur les deux années (filés ou massés ?), leur déploiement dans l'année, ni le contenu, la durée et le coefficient des épreuves ? Sans compter qu'il s'agit aussi de prévoir en 2020-21 la coexistence et l'articulation de deux formations de MEEF1 (ancienne mouture et nouvelle mouture), « à moyens constants ».

L'approche des capacités d'accueil est à la fois incohérente et pénalisante. On tend à confondre diplôme et recrutement à travers une **logique de pré-recrutement** entraînant **une mobilité contrainte des étudiants** n'ayant pas de place dans leur académie. L'enjeu est lourd :

- sur **la précarité des étudiants et des futurs enseignants** : l'objectif d' « une voie d'excellence » malthusienne risque de nourrir un vivier de vacataires privés de formation.

- La **déstructuration de l'offre de formation** et des équilibres actuels : cette situation **remet en cause à la fois les bases de l'égalité territoriale et la logique nationale du concours**. Il est impossible de ne pas y voir, à terme, une remise en cause des parcours ayant de petits effectifs dont la réforme viendra renforcer durement cet état de fait et menacer pérennité.

L'absence de concertation rend toute appropriation de la réforme impossible et inapplicable : les équipes pédagogiques, les formateurs et l'ensemble des intervenants de la communauté toutes institutions confondues (responsables de parcours qu'ils soient universitaires ou INSPE, formateurs du secondaire, etc.) sont écartés des discussions. Cette démarche traduit aussi un mépris de l'investissement des équipes, plurielles, qui - sur le terrain et au quotidien - font vivre avec conviction des formations relevant de nos missions de service public. Pire encore, la démarche « confidentielle » engagée ravive des tensions totalement stériles entre institutions. Ne cédons pas à cette division provoquée : notre investissement mérite mieux, nos étudiants méritent mieux !

Il n'est que temps, s'il y a une réelle volonté d'améliorer le processus de formation des futurs enseignants, de donner la parole à celles et ceux qui, au quotidien et depuis de nombreuses années, s'investissent et mesurent les effets d'une suite ininterrompue de réformes jamais évaluées.

Face à cette situation très préoccupante nous demandons *a minima* un report d'un an de la réforme et l'ouverture de véritables discussions sur l'évolution de ces formations.